



Lettre d'information « Notre santé en Ruffécois »

Contrat Local de Santé
Pays Ruffécois

N°14 - Mai 2021



Crise sanitaire COVID-19 - Mise à jour - version 10 mai 2021

accin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

* Liste et modalités sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 15 ans inclus		Je ne suis pas concerné	
16 à 17 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		<ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination Sur mon lieu de soin (uniquement avec Pfizer-BioNTech)
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* Ou j'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		<ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination Sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Quelle que soit ma situation →		<ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination Sur mon lieu de soin
55 ans et plus	Quelle que soit ma situation →	<ul style="list-style-type: none"> Chez mon médecin traitant Chez mon médecin du travail Sur mon lieu de soin En pharmacie En cabinet infirmier À domicile 	<ul style="list-style-type: none"> En centre de vaccination Sur mon lieu de soin

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^{ème} trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes âgées hébergées en établissements sont éligibles à la vaccination, au sein de leur établissement.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM), ainsi que dans les foyers pour personnes handicapées non médicalisés sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les personnes hébergées dans des établissements médico-sociaux spécifiques (lits halte soins santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés (LAM) et appartements de coordination thérapeutique (ACT)) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les proches (de plus de 16 ans) d'une personne sévèrement immunodéprimée (résidant au même domicile ou apportant une aide quotidienne) sont éligibles à la vaccination, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.

version : lundi 10 mai 2021

Pour plus d'information

• [Sante.fr](https://sante.fr) :
Ce site vous propose la liste actualisée des centres de vaccination contre la Covid-19 afin de prendre RDV en ligne ou par téléphone.

• [ARS Nouvelle Aquitaine](https://arsnouvelle-aquitaine.fr) :
Ce site vous permet d'avoir des informations sur la vaccination contre la COVID-19 en Nouvelle Aquitaine.

• [Vaccination-info-service.fr](https://vaccination-info-service.fr) :
Ce site vous permet de vous informer sur la vaccination en général et mieux comprendre la démarche de vaccination du COVID-19.

• [Info Coronavirus](https://info-coronavirus.gouv.fr) :
Ce site du gouvernement permet d'avoir une information actualisée sur la vaccination.



La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS

(à partir de 18 ans)

* Liste des professionnels sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19



Je suis un professionnel :

- De santé*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier
- Vétérinaire

N.B :

- Certaines catégories de professionnels, âgés de 55 ans et plus, bénéficient de créneaux de vaccination dédiés. Retrouvez la liste complète et les modalités sur : solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

Mon âge	Avec quels vaccins ?	
DE 18 À 54 ANS INCLUS	Pfizer-BioNTech ou Moderna ✓ • En centre de vaccination • Dans mon établissement	
55 ANS ET PLUS	AstraZeneca ou Janssen ✓ • En centre de vaccination • Dans mon établissement • Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • En pharmacie • En cabinet infirmier <small>(sauf si une 1^{ère} injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)</small>	Pfizer-BioNTech ou Moderna ✓ • En centre de vaccination • Au sein de mon établissement



version : samedi 24 avril 2021

Les étapes du déconfinement



Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « freins d'urgence » dans les territoires où le virus circulerait trop.

Santé Environnementale

Qu'entend-on par Santé Environnementale ?

« La **santé environnementale** comprend les aspects de la **santé** humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre **environnement**. (OMS – Conférence d'Helsinki – 1994)

La qualité de l'environnement influe sur la santé. Ce n'est plus aujourd'hui une interrogation mais bel et bien un constat. L'air que nous respirons, l'eau et les aliments que nous ingérons, le bruit auquel nous sommes exposés, influent tous de manière plus ou moins directe sur notre santé.

La pandémie en est un parfait exemple et démontre – s'il était nécessaire – qu'il n'est plus possible d'agir comme si nos modes de vie n'étaient pas sans conséquence sur notre santé et notre environnement. Nous pouvons et devons faire évoluer notre façon de vivre.

Pour aller plus loin sur le sujet... sans être exhaustif

L'ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail évalue les impacts de l'environnement sur la santé pour mieux identifier les risques sanitaires liés aux pollutions des milieux de vie (air, eaux, sols) ou aux agents physiques (champs et ondes),

Science Environnement : site d'information dont l'objectif est de faire un état des lieux, objectif et impartial, des connaissances actuelles concernant l'impact de l'environnement sur la santé

Association Santé Environnement France : Fondée en 2008, l'ASEF (composée exclusivement de professionnels de santé) a pour objectif d'informer sur l'impact des polluants sur la santé, et surtout de donner des conseils pour les éviter. Reconnue d'intérêt général, l'association travaille sur tous les sujets en lien avec la santé et l'environnement.

Blog de l'IREPS : Ce site vise à accompagner une réflexion et un questionnement sur la santé environnement, tant à travers [les priorités de santé publique](#), que dans sa perception dans une démarche de promotion de la santé... avec des publications, des sites incontournables, les actualités locales, des guides, ...

Génération cobayes : mouvement de jeunes consommateurs qui ne veulent pas être pris pour des c... cobayes ! le but est de mobiliser les 18-35 ans, sur les liens entre pollution environnementale et santé, le tout grâce à la force du web et de l'humour.

Un axe du CLS du Pays Ruffécois sur la qualité de l'air

Il ne s'agit pas là d'être moralisateur ou culpabilisateur mais de montrer que nous pouvons faire évoluer nos modes de vie et consommation. C'est pourquoi les Contrats Locaux de Santé ont défini un axe dédié à cette thématique. Nous souhaitons sensibiliser, promouvoir, accompagner les territoires vers une évolution des pratiques et amorcer un changement autour de la qualité de l'air intérieur (notamment avec les professionnels de la petite enfance) et la qualité de l'air extérieur (notamment en organisant la lutte contre les espèces nuisibles).



L'éveilleur : un réseau Santé environnementale petite enfance en Charente

La mission principale de l'Éveilleur est de s'engager en faveur d'une santé préservée dans un environnement sain pour les jeunes enfants. Le nom de l'Éveilleur a été choisi car il incarne le souhait d'acculturer, d'expliquer et de partager des connaissances pour mettre en lumière l'importance et le rôle de l'environnement dans la santé du tout petit. Il s'agit d'un accompagnement à la prise de conscience de ce qu'est la santé environnementale, animé par des acteurs dynamiques en Charente. Les 6 CLS sont partie prenante de ce réseau.



Contact : [Stéphanie VIDEAU](#)

IREPS Nouvelle Aquitaine – Antenne Charente

« Le Ruffécois, territoire sans ambroisie »

Cette plante envahissante dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire, eczéma et asthme). Au départ un enjeu agricole, l'ambroisie est aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique avec des conséquences sanitaires et économiques fortes. Elle est par ailleurs inscrite dans le code de la santé depuis 2016 comme espèce nuisible à la santé humaine.

Le territoire du Ruffécois est particulièrement touché par la présence de cette plante. Afin de lutter efficacement contre sa prolifération, **le PETR du Pays Ruffécois** mène un plan ambitieux sur 2021-2022 « **le Ruffécois, territoire sans ambroisie** » autour de 11 actions de sensibilisation, de prévention et de formation auprès des collectivités, du grand public et des scolaires.

Comment reconnaître l'ambroisie ?

L'ambroisie à feuille d'armoïse est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. La graine germe en avril-mai, émet son pollen à partir d'août avec un pic pollinique en septembre, produit ses graines en automne et disparaît en hiver.

Sa feuille verte des deux côtés est profondément découpée ; elle n'émet aucune odeur lorsqu'on la froisse. Sa tige est plutôt rougeâtre, ronde et velue.

Attention, une confusion est possible avec l'armoïse commune dont la face inférieure de la feuille est gris argentée et qui dégage une odeur forte quand on la froisse.



LEVÉE
avril à mai



CROISSANCE
juin à août



FLORAISON
août à octobre

Télécharger l'application « signalement ambroisie » permet à chacun de contribuer à la lutte contre l'ambroisie en France. Localiser cette plante permet d'organiser et contenir sa prolifération.

Cette application est disponible sur **iOS** et **Android**





AGENDA

Du 17 au 22 mai, c'est la semaine de la vaccination : Mobilisons-nous !

En cliquant sur le lien, se trouve à la disposition des partenaires :

- Un guide avec les arguments en faveur de la vaccination, ainsi qu'une vingtaine de posts pour leurs réseaux sociaux,
- Des visuels personnalisables (affiches, visuels web, couvertures RS, signature mail...),
- Des vidéos pour les écrans d'accueil.

E-colloque "L'Éducation à la sexualité à l'ère du numérique"

À l'heure où la très grande majorité des jeunes possède un accès personnel et illimité à Internet, autour duquel se cristallisent des enjeux normatifs de la construction identitaire des filles et des garçons, quelle place et quel rôle ont les éducateurs(trices) à la vie affective, relationnelle et sexuelle ? Et d'ailleurs, qui sont ces derniers (ières), alors que de véritables communautés de pairs se créent, dans une dynamique d'éducation à la sexualité ? En cliquant sur le lien, vous trouverez le contenu des 3 visio organisées les 31 mai, 02 et 04 juin prochains.

« Les Big bâches » de l'association Ecocène

L'association Ecocène (association paloise) vous propose de découvrir un nouvel outil pédagogique (développé avec le soutien du GRAINE Nouvelle-Aquitaine) sur la Santé-environnement : "Les big bâches" !

Pour accéder à cet outil ludique et participatif, décliné en 4 thèmes, une session de partage de savoirs suivi d'un temps d'échange de pratiques, vous sont proposés.

Les sessions théoriques, au choix, seront en visioconférence :

- Le 18 mai 2021 : Santé-environnement (9h30-12h)
- Le 26 mai 2021 : Moustique-tigre (9h30-12h)
- Le 27 mai 2021 : Alimentation et santé (9h30-12h)
- Le 3 juin 2021 : Nature et santé (9h30-12h)

Ces temps seront suivis, fin juin, d'une demi-journée d'échanges de pratiques (dates et lieux à venir).

Après cette formation gratuite (grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine), vous aurez à disposition, en version numérique, vos 4 "Big Bâches" !

Pour vous inscrire ou plus d'informations, contacter Ecocène à info@ecocene ou par téléphone au 05 59 32 12 36.



Contact coordination du Contrat Local de Santé du PETR du Pays du Ruffécois

Guillaume QUENEAU

sportsante.ruffecois@orange.fr - 06 44 95 04 30